Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 55 (1975)

Heft: 3

Rubrik: Flash sur les entreprises franco-suisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Flash sur les entreprises franco-suisses

Les résultats d'une recherche franco-suisse susceptibles d'intéresser le palais des fins gourmets viennent d'être publiés par la revue scientifique suisse « Helvetica chimica acta ». Sous la direction d'une société chimique de Genève spécialisée dans la production de parfums et arômes synthétiques, **Firmenich SA**, les services de recherches de cette entreprise et l'Institut des substances naturelles de Gif-sur-Yvette ont réussi à établir que certaines molécules chimiques contenues dans des aliments pourraient avoir une interaction les unes sur les autres, renforçant la saveur telle que la perçoit la papille gustative. On sait que l'entreprise genevoise tient l'une des premières places mondiales dans le domaine des arômes alimentaires et qu'elle collabore depuis longtemps avec l'institut de Gif-sur-Yvette que dirige le professeur Lederer. La découverte signalée dans la revue scientifique suisse a été faite à l'occasion de tentatives d'identification de la substance responsable de l'amertume du cacao. Elle donnera de nouvelles applications à l'industrie alimentaire et semble ouvrir des voies de recherche pour expliquer les mécanismes du goût.

Une réduction du coût de l'emballage de plus de 50 % peut être obtenue dans les cas où des boîtes rondes en fer blanc ou en carton sont remplacées par un emballage plus adéquat que propose la **Société industrielle suisse** (SIG) de Neuhausen (SH). Cette entreprise construit une machine (type BRNV) de conditionnement automatique dans des boîtes pliantes précollées, sac intérieur scellé hermétiquement, format interchangeable trois dimensions. Le débit est de 50 à 70 paquets/minute. Les frais d'emballage sont notoirement inférieurs par rapport aux boîtes rondes. D'autre part, la conservation du produit est accrue, et l'espace inoccupé au groupage et à l'empilage est réduit.

Quatre grandes banques suisses, le **Crédit Suisse**, l'**Union de banques suisses**, la **Banque populaire suisse** et la **Société de banque suisse** viennent de s'unir pour l'émission d'un « chèque de voyage commun ». Les quatre établissements financiers mettent ainsi à la disposition de la clientèle le même instrument de paiement assorti des mêmes conditions quelle que soit la banque émettrice. Ce titre s'appelle « Swiss bankers travellers cheque » et il peut être obtenu en coupures de 50, 100, 200 et 500 francs suisses. D'après l'assurance donnée par les quatre banques, ce nouveau chèque de voyage sera vendu et accepté dans le monde entier.

Les liaisons aériennes franco-suisses se ressentent de la régression générale des affaires. **Swissair** qui avait transporté, en 1974, 271 000 passagers dans le sens Suisse-Paris et 260 000 dans le sens Paris-Suisse, signale que l'évolution pendant les neuf premiers mois de 1975 se présente « en dents de scie ». Un certain tassement était intervenu au cours de la première moitié de l'année, suivi d'une reprise pendant les mois de juillet et août à laquelle a succédé un léger déclin au mois de septembre. Alors que l'augmentation du nombre de passagers au plus fort des mois d'été avait permis d'espérer que les chiffres de 1974 seraient atteints en 1975, le recul intervenu en septembre diminue quelque peu ces chances. —Quant à la compagnie nationale française, elle fait état d'une augmentation du nombre de passagers de 2,2% du 1er janvier au 31 août 1975 par rapport aux mois correspondants de 1974. Cette indication n'est toutefois pas entièrement comparable à celles de Swissair, car elle reflète surtout l'accoutumance de la clientèle au nouvel aéroport Charles de-Gaulle. Au début, ce changement (Swissair est toujours resté à Orly-Ouest) avait détourné d'Air-France une partie de la clientèle que la compagnie semble être en train de récupérer actuellement.